



Avis numéro : 89

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de Camargue.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement.

Objet du marché :

**Etude préalable à la mise en œuvre d'une nouvelle gestion de l'eau
des étangs et marais du Vieux Rhône (Camargue)**

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Contexte

Les étangs situés à l'ouest du vieux Rhône en basse Camargue ont été progressivement intégrés, à partir du début du 20^{ème} siècle, à l'exploitation salicole de Salin de Giraud. Antérieurement, ils composaient un ensemble lagunaire complexe en communication régulière avec la mer et les étangs de l'ensemble Vaccarès.

Achevé en 1972, l'extension de l'exploitation salicole de Salin de Giraud a permis la mise en place d'une gestion maîtrisée (salinité et niveaux) de ces étangs en s'affranchissant des entrées marines et des communications avec le bassin versant par la construction de digues.

A partir de 2007 et suite à une profonde restructuration de l'activité salicole à Salin de Giraud, les étangs situés à l'ouest du Vieux Rhône sont petit à petit sortis du système de circulation des eaux nécessaires aux salins. Une première partie de ces étangs situés au nord de la digue à la mer (Fangassier, Enfores de la Vignole) ont été vendus au Conservatoire du Littoral en septembre 2008.

Plus récemment (Octobre 2009), un protocole entre cet établissement public de l'état et le groupe Salins a été signé, dans le but de finaliser l'acquisition de 4 500ha de dunes et étangs situés dans ce secteur.

Les changements fonciers dans ce secteur de la Camargue engendrent de fait de profondes modifications à venir dans la gestion hydraulique. En effet, avec l'arrêt de la station de pompage d'eau de mer de Beauduc, l'ensemble du système ne pourra plus bénéficier de mises en eau salée maîtrisées et se retrouvera complètement isolé d'un point de vue hydraulique, de la mer et du bassin versant.

L'étude a pour objectif d'apporter les éléments de connaissance suffisants à la définition de nouvelles orientations de gestion de l'eau sur ces étangs. Elle permettra notamment d'étudier les évolutions probables du système en fonction de deux scénarios d'aménagement et dans différentes hypothèses de dimensionnement d'ouvrage et de conditions climatiques. L'objectif étant d'assurer le maintien des échanges hydrobiologiques suite à l'arrêt du fonctionnement de type salicole.

Etendue et nature de la prestation

1 Historique

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 20 décembre 2010

Cautionnement et garanties exigés : cautionnement de 5 % du marché pour le versement de l'avance forfaitaire prévue à l'article 87 du C.M.P.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : paiement à 45 jours par mandat administratif (art 98 du C.M.P.) - financement sur budget général (fonds propres et subventions) - acomptes actualisés à l'avancement des phases techniques de la mission, tel que prévus à l'article 91 du C.M.P.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise unique, Groupement solidaire ou Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.52-12-1 à L.5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement

écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222.7 et D.8222-8 du code du travail;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 29 novembre, 17heures

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les plis contenant tous les renseignements demandés doivent porter la mention suivante en haut à gauche : « Etude hydraulique. Etangs et marais du vieux Rhône »

Correspondant :

Gaël Hemery
Mas de Rousty, 13200 Arles,
Tél. : 04-90-97-19-22, télécopieur : 04-90-97-12-07,
Courriel : espaces.naturels@parc-camargue.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : auprès du pouvoir adjudicateur

Parc naturel régional de Camargue
Mas du pont de Rousty, 13200 Arles.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc naturel régional de Camargue).

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc naturel régional de Camargue)..

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille.